

# Bulletin de santé du végétal

ÉCOPHYTO



## Canne à sucre – Décembre 2017

**Directeur de publication :** Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière :** Joseph ANTOIR

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Météorologie :** en décembre, les températures ont été majoritairement inférieures aux moyennes décennales. Les précipitations sont plus faibles que les moyennes décennales dans l'ensemble de l'île.

**Bilan phytosanitaire :** comparaison du bilan sanitaire 2017 par rapport à 2016.

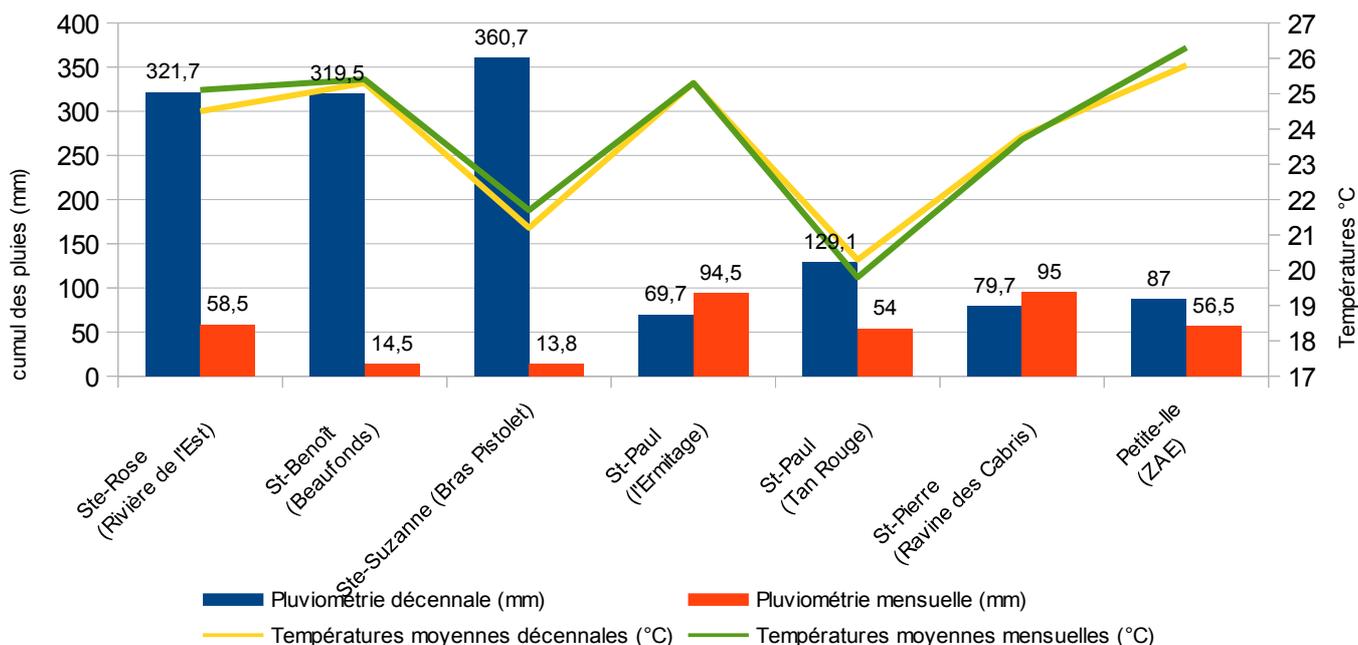
### Météorologie

*Relevés de décembre 2017, comparés aux moyennes décennales du mois de décembre.*

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	24,5	25,3	21,2	25,3	20,3	23,8	25,8
Températures moyennes mensuelles (°C)	25,1	25,4	21,7	25,3	19,8	23,7	26,3
Pluviométrie décennale (mm)	321,7	319,5	360,7	69,7	129,1	79,7	87
Pluviométrie mensuelle (mm)	58,5	14,5	13,8	94,5	54	95	56,5

Les températures du mois de décembre 2017 ont été majoritairement plus basse que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations sauf dans le Sud. Les baisses ont atteint 0,7 °C sur les moyennes des stations du Nord.

La pluviométrie a été inférieures aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île, l'Est de 96 %, le Nord de 64 %, l'Ouest de 25 % et le Sud de 9 % en moyenne.



Comparaison des pluviométries décennales au cumul mensuel de décembre 2017

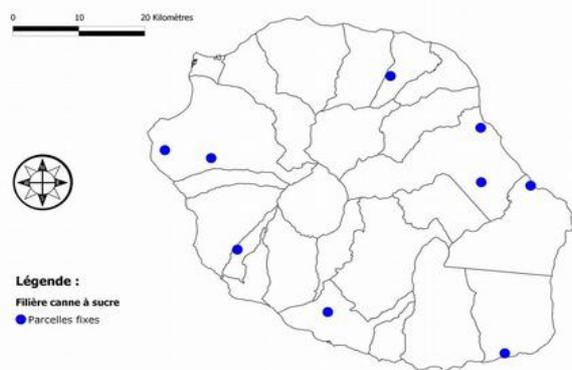
## Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de décembre 2017.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2016	Tallage
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2016	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2016	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2016	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2016	Croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2016	Début de croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2016	Croissance
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2016	Tallage
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2016	Récolte

## BILAN SANITAIRE 2017 PAR RAPPORT A 2016

### Situation du réseau



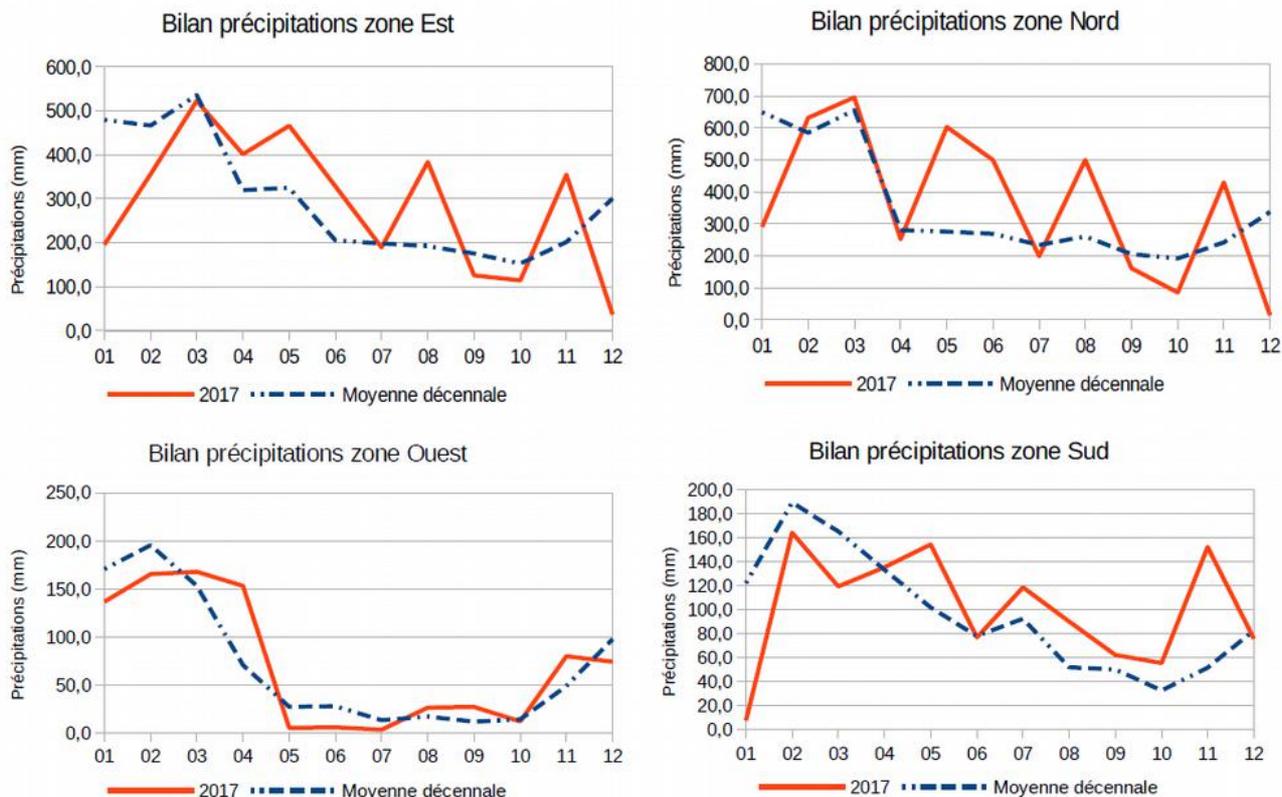
Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageur et d'adventice. Celles-ci se font soit par comptage soit par notation de présence ou d'absence.

Disposition des 9 parcelles (intégrées dans le réseau DEPHY)

## Bilan météorologique 2017

Le bilan prend en compte 7 stations météorologiques réparties sur toute l'île : Est (Saint-Rose, Saint-Benoît, Sainte-Suzanne), Ouest (Saint-Paul l'Ermitage, Saint-Paul Tan Rouge), Sud (Saint-Pierre et Petite-Ile).

### Pluviométrie

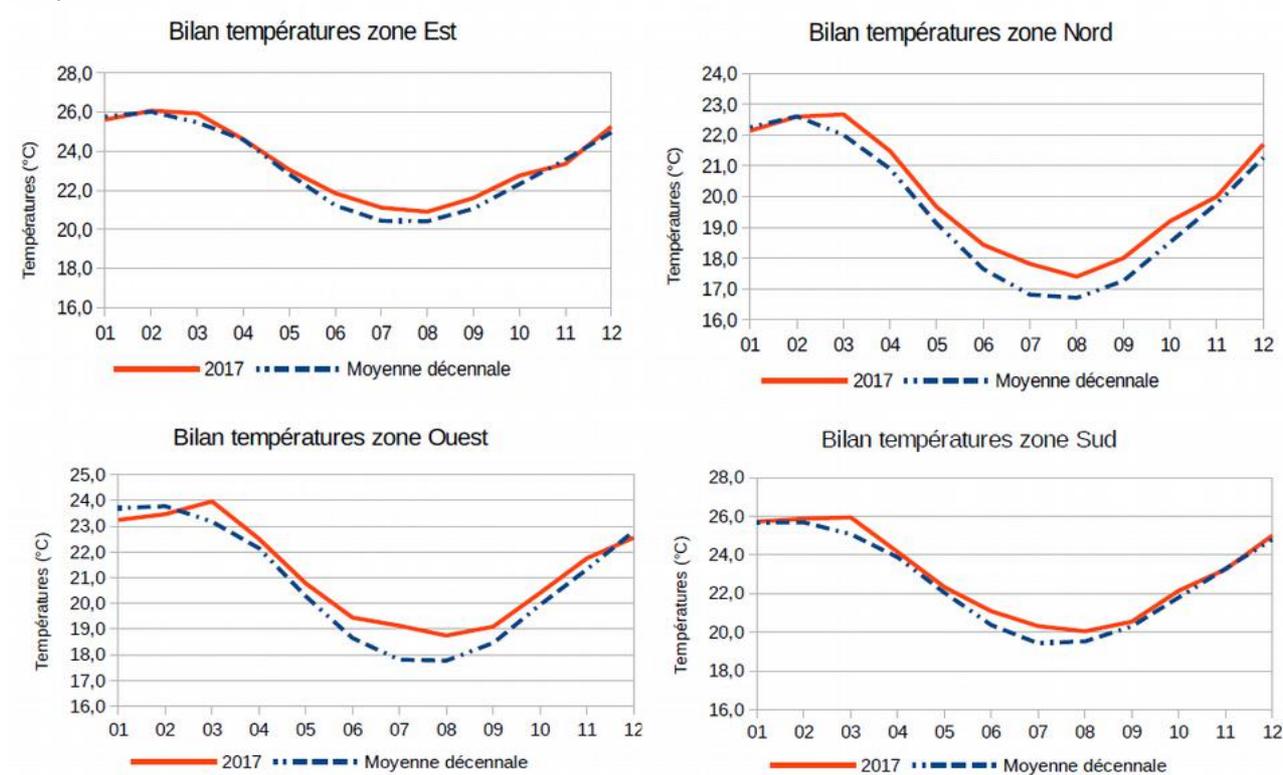


Sur toutes les stations, en moyenne on observe en moyenne des excédents de pluies par rapport aux décennales. Aucun événement cyclonique n'est à déplorer cette année.

	Bilan 2017 (Par rapport à la moyenne décennale)	Bilan 2017 (Par rapport à 2016)
EST	0 %	8 %
NORD	5 %	28 %
OUEST	3 %	43 %
SUD	6 %	-9 %
<b>ILE</b>	<b>5 %</b>	<b>13 %</b>

Les précipitations de 2017 sont supérieures à 2016 notamment dans l'Ouest (43 %).

## Températures



	<b>Bilan 2017 (Par rapport à la moyenne décennale)</b>	<b>Bilan 2017 (Par rapport à 2016)</b>
<b>EST</b>	<b>0,34 °C</b>	<b>0,49 °C</b>
<b>NORD</b>	<b>0,52 °C</b>	<b>0,78 °C</b>
<b>OUEST</b>	<b>0,46 °C</b>	<b>0,49 °C</b>
<b>SUD</b>	<b>0,42 °C</b>	<b>0,63 °C</b>
<b>ILE</b>	<b>0,45 °C</b>	<b>0,54 °C</b>

Les températures ont été plus hautes que la moyenne décennale sur la majorité des stations et plus haute que 2016.

## Ravageurs et adventices

Le bilan prend en compte les 9 exploitations suivies dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance sur la campagne 2017.

Comparaison des niveaux d'attaques entre 2016 et 2017.

RAVAGEURS et ADVENTICES		
	Niveau d'attaque en 2017	Gravité / 2016
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	1,5	→
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	2,5	↗
Noctuelle ( <i>Mythimna pseudoloreyi</i> )	1	→
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	2	→
Cochenilles ( <i>Aulacaspis tegalensis</i> )	2	→
Rats ( <i>Rattus</i> sp.)	1,5	→
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)	1,5	→

Niveau d'attaque de 0 à 3

0 : pression nulle, pas de présence. 1 : pression faible, pas d'impact sur la récolte.

2 : pression moyenne, impact possible 3 : pression forte, impact certain.

Au niveau des bioagresseurs, on remarque une pression moyenne des **cochenilles et des thrips** mais avec un impact équivalent à 2016. Pour les **borers ponctués**, la pression est moyenne et en augmentation par rapport à l'année précédente. La pression des **borers rose** est faible et reste stable par rapport à 2016. La pression des **chenilles défoliatrices et des rats** est faible comme en 2016.

La pression des **adventices** reste stable par rapport à 2016, elle reste à un niveau d'attaque faible (1,5). Malgré des précipitations globalement en dessus des moyennes décennales en 2017, les adventices sont globalement bien gérées par des méthodes alternatives adéquates.

Principales adventices observées en 2017 dans les exploitations carrières du réseau d'épidémiosurveillance.

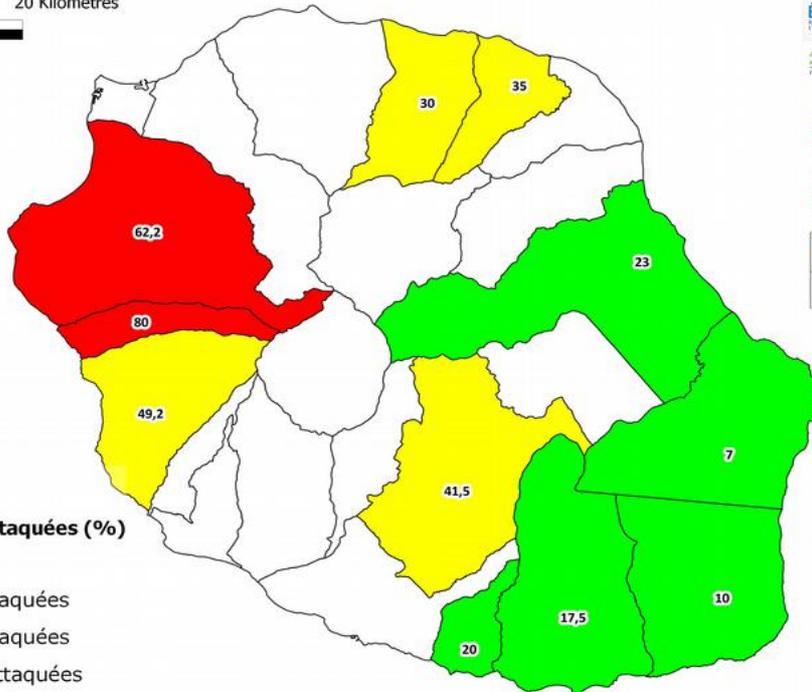
Zone	Commune et altitude (m)	Principales adventices observées 2017
Est	Sainte-Rose 65 m	Avocat marron ( <i>Litsea glutinosa</i> ) - Jambellon ( <i>Kyllinga erecta</i> ) - Petit tamarin blanc ( <i>Phyllanthus niruri</i> ) - Violette marron ( <i>Centella asiatica</i> )
	Saint-Benoît 421 m	Brède Morelle ( <i>Solanum nigrum</i> ) - Tabac boeuf ( <i>Clidemia hirta</i> ) - Herbe duvet ( <i>Paspalum paniculatum</i> ) - Herbe à bouc ( <i>Ageratum conyzoides</i> ) - Jambellon ( <i>Kyllinga erecta</i> )
	Saint-Benoît 66 m	Oumine ( <i>Cyperus rotundus</i> ) - Herbe à bouc ( <i>Ageratum conyzoides</i> )
Nord	Sainte-Suzanne 550 m	Brède Morelle ( <i>Solanum nigrum</i> ) - <i>Crassocephalum crepidioides</i> - Herbe à bouc ( <i>Ageratum conyzoides</i> ) - Margose ( <i>Momordica charantia</i> ) - Tabac boeuf ( <i>Clidemia hirta</i> ) – Zamal marron ( <i>Conyza sumatrensis</i> )
Ouest	Saint-Paul 204 m	Chiendent fil de fer ( <i>Cynodon dactylon</i> ) - Fataque ( <i>Panicum maximum</i> ) - Herbe de lait ( <i>Euphorbia heterophylla</i> ) - Herbe de riz ( <i>Setaria geminata</i> ) - Jambellon ( <i>Kyllinga erecta</i> ) – Liane d'encre ( <i>Passiflora suberosa</i> ) - Margose ( <i>Momordica charantia</i> ) - Pariétaire rouge ( <i>Amaranthus dubius</i> ) - Piquant blanc ( <i>Galinsoga parviflora</i> )
	Saint-Paul 881 m	Fataque ( <i>Panicum maximum</i> ) - Gros trèfle ( <i>Oxalis debilis</i> ) - Herbe à bouc ( <i>Ageratum conyzoides</i> ) - Herbe à vers ( <i>Chenopodium ambrosioides</i> ) - Herbe duvet ( <i>Paspalum paniculatum</i> ) - Herbe ruban ( <i>Phalaris arundinacea</i> )
	Les Aviron 798 m	Brède Morelle ( <i>Solanum nigrum</i> ) - Grande capucine ( <i>Tropaeolum majus</i> ) - Herbe à bouc ( <i>Ageratum conyzoides</i> ) - Herbe ruban ( <i>Phalaris arundinacea</i> ) - Oumine ( <i>Cyperus rotundus</i> )
Sud	Saint-Pierre 194 m	Colle colle ( <i>Desmodium incanum</i> ) - Herbe de lait ( <i>Euphorbia heterophylla</i> ) - Margose ( <i>Momordica charantia</i> ) - Oumine ( <i>Cyperus rotundus</i> ) – Liane Poc poc ( <i>Cardiospermum halicacabum</i> ) - Piquant blanc ( <i>Galinsoga parviflora</i> )
	Saint-Philippe 49 m	Chiendent fil de fer ( <i>Cynodon dactylon</i> ) - Chiendent queue de chat ( <i>Setaria pumila</i> ) - Colle colle ( <i>Desmodium incanum</i> ) – Liane Poc poc ( <i>Cardiospermum halicacabum</i> )

## Bilan des résultats de prospection borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) 2017

Au niveau de l'enquête CTICS-Chambre d'agriculture, la prospection **foreur de tiges ou borers ponctués** (*Chilo sacchariphagus*), **cochenilles** et **rongeurs**, a concerné 59 enquêtes au total en 2017 sur 11 communes.

- **Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*)**

0 10 20 Kilomètres

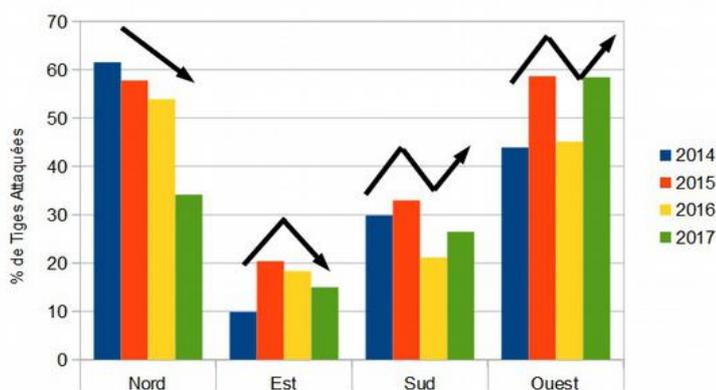


### Légende :

#### Bilan 2017 des tiges attaquées (%)

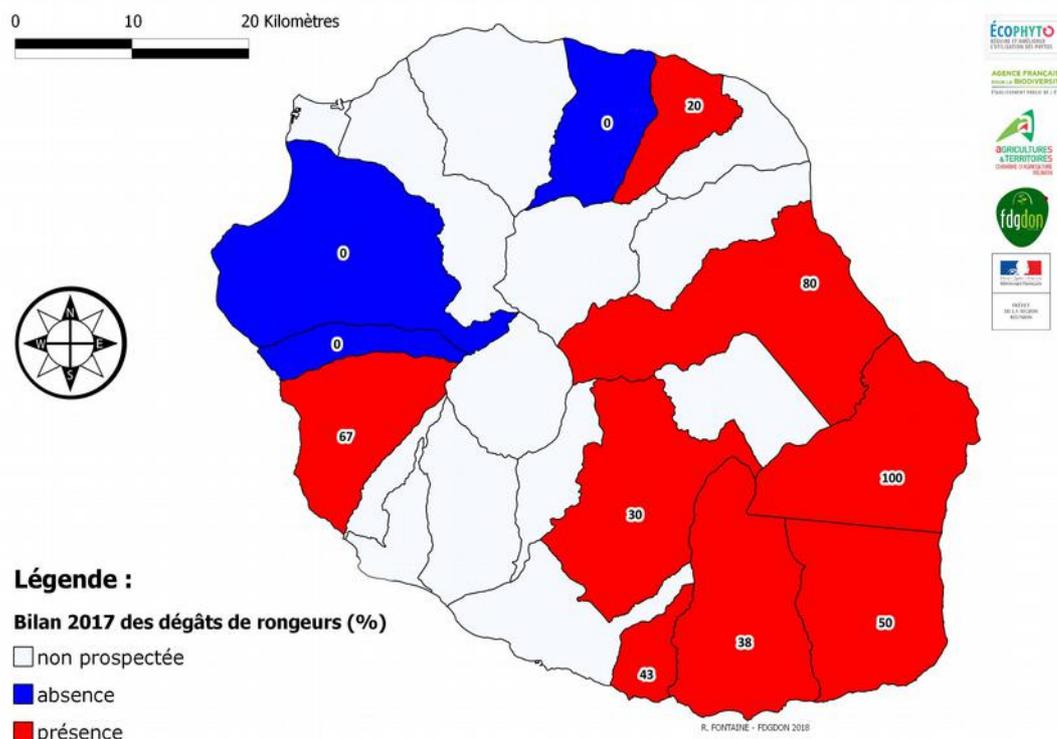
- non prospectée
- absence de tiges attaquées
- 1 - 25% de tiges attaquées
- 26 - 50% de tiges attaquées
- > 50% de tiges attaquées

On observe un impact fort dans l'Ouest avec 63,8 % en moyenne de tiges attaquées avec un maximum sur Trois-Bassins avec 80 %. Sur Saint-Leu, le seuil de nuisibilité (50 %) est presque atteint. Dans le Nord avec 32,5 % de tiges attaquées en moyenne, les deux communes enquêtées Sainte-Marie et Sainte-Suzanne ont un bilan moyen de tiges attaquées entre 26 et 50 %. Dans le Sud, le pourcentage moyen de tiges attaquées est faible sauf sur la commune du Tampon où les attaques ont été importantes (41,5 %). C'est dans l'Est que les attaques ont été les moins fortes avec 15 % de tiges attaquées en moyenne.



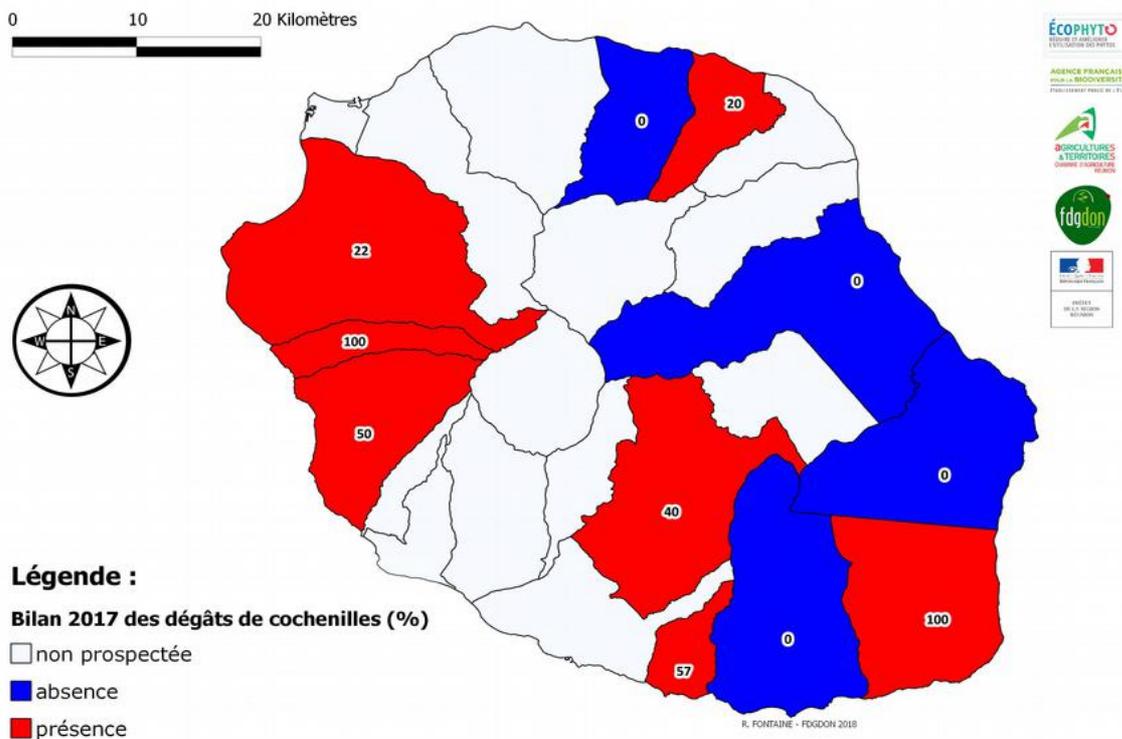
En comparaison à 2016, on observe une diminution sur le Nord et l'Est en 2017. Et une augmentation dans le Sud et l'Ouest.

- **Rats (*Rattus sp.*)**



D'après l'enquête, les dégâts de rongeurs sont visibles sur presque toute l'île, sauf sur Saint-Paul, Trois-Bassins et Sainte-Marie.

- **Cochenilles (*Saccharicoccus sacchari* et *Aulacapsis tegalensis*)**



Pour les cochenilles elles sont présentes sauf dans 4 communes : Sainte-Marie, Saint-Benoît, Sainte-Rose et Saint-Joseph.

## RAPPEL : En cas de fortes pluies

Si les pluies sont conséquentes, les adventices auront tendance à se développer de façon importante. Veillez dans ce cas à maîtriser au plus tôt leur levé pour éviter toute concurrence avec la culture. Une maîtrise par arrachage manuel ou de façon mécanique pourra alors être mise en place.

En période de sécheresse maintenir un lit de paille suffisant (d'environ 10 cm) pour éviter la germination mais aussi l'évaporation directe du sol. Une observation régulière permettra d'intervenir avant que le stade germination ne soit atteint.

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

**Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto